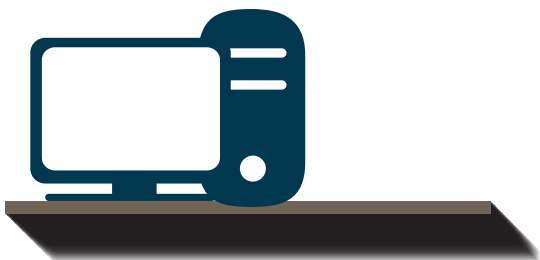


Tous avec un diplôme universitaire ?





INFOS

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement :

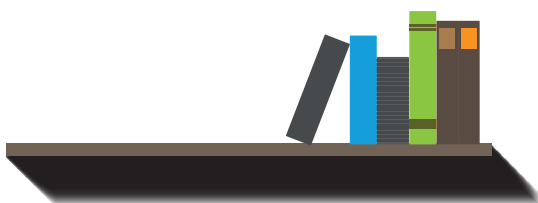
- En **téléchargement**, depuis l'adresse internet de notre ASBL :

www.cpcp.be/etudes-et-prospectives

- En **version papier**, vous pouvez les consulter dans notre Centre d'Archives et de Documentation situé :

Rue des Deux Églises, 45 - 1000 Bruxelles

T : 02/238 01 69 - M : archives@cpcp.be



INTRODUCTION

L'université est souvent considérée comme la voie royale menant à une vie professionnelle pleine de promesses et couronnée de réussites. Un prestige entoure le diplôme universitaire.

Les connaissances transmises, ainsi que l'esprit critique et la capacité d'analyse sont autant d'atouts face à l'impitoyable compétition inhérente au marché du travail. Dans cette perspective, plus une société ouvre l'accès à l'université plus elle offre à sa jeunesse de possibilités pour son avenir.

Si le diplôme universitaire peut encore faire la différence sur le marché de l'emploi, force est cependant de constater qu'il ne constitue plus toujours aujourd'hui une clé passe-partout. Les difficultés économiques précarisant le monde du travail dans son ensemble, l'image de l'université en tant qu'assurance tous risques contre le chômage s'est quelque peu lézardée. Certaines filières universitaires en sciences humaines offrent en effet peu de débouchés sur le marché du travail, alors même qu'elles attirent chaque année un flot considérable de nouveaux étudiants.

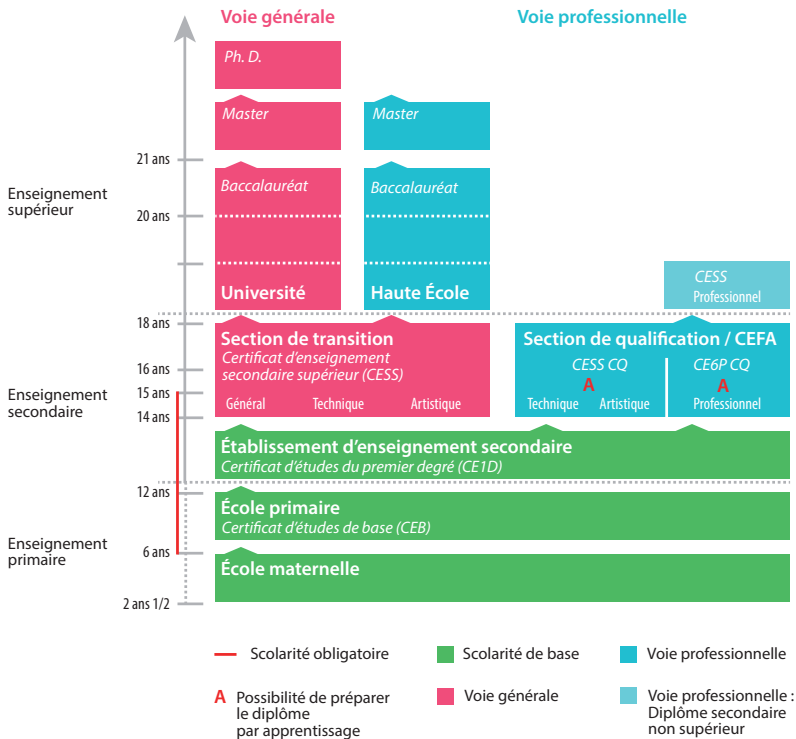
La présente réflexion s'interroge sur les garanties qu'offre l'université face à un marché de l'emploi de plus en plus précaire et de plus en plus compétitif. La question du choix des études sera également mise en lumière. Elle reste en effet primordiale afin de permettre à chacun de connaître les voies professionnelles qui correspondent à ses aspirations en fonction de la réalité du marché. Enfin, c'est la notion même de diplôme que nous analyserons. Nous découvrirons que le diplôme est critiqué car il est paradoxalement source d'inégalités.



I. LES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN BELGIQUE EN QUELQUES CHIFFRES : L'IMPORTANCE DU DIPLÔME

L'analyse statistique présentée ici se base sur les données fournies par Eurostat¹ et visera à mieux cerner l'impact des études supérieures sur le marché de l'emploi.

Voici, pour rappel, la structure du système d'enseignement belge.²



¹ La Classification internationale type de l'Éducation (CITE) est un instrument visant à présenter les statistiques relatives à l'éducation au niveau national et international. Cette classification adoptée en 1997 est celle qui est utilisée lors des différentes enquêtes statistiques ici présentées. Elle a été révisée en 2011. Les niveaux de cette classification que nous étudierons plus particulièrement dans le cadre de notre analyse sont les niveaux correspondant au premier niveau de l'enseignement supérieur qui englobent tous les diplômes de niveau universitaire et le niveau correspondant au deuxième niveau de l'enseignement supérieur correspondant au niveau du doctorat.

² « Belgique », *Ma voie proEurope, Portail européen pour la mobilité des jeunes en voie professionnelle* / ONISEP ; <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Etudier-en-Europe/Pays-d-Europe/Etudier-en-Belgique/Belgique-organisation-des-etudes>, consulté le 26 juin 2015.

L'impact du diplôme sur le marché de l'emploi sera analysé selon les paramètres suivants : (a) le diplôme et l'accès à l'emploi, (b) le temps pour trouver un emploi après l'obtention du diplôme, (c) le niveau d'études des chercheurs d'emploi, (d) le type d'emploi et enfin (e) le salaire.

1. Diplôme et accès à l'emploi (Tableau 1)

La population étudiée est celle des 20-34 ans. Le présent tableau reprend le taux d'emploi de la population belge et européenne en fonction de leur niveau d'études.

Taux d'emploi pour les 20-34 ans, selon le niveau d'éducation atteint au moins trois ans après la sortie du système éducatif formel (%)³ - chiffres 2009

GEO/ISCED97	Education préprimaire, enseignement primaire et secondaire de premier cycle	Enseignement secondaire de deuxième cycle et post-secondaire non-supérieur	Enseignement supérieur de premier et deuxième cycles	Ensemble des niveaux
Belgique				
Union européenne (27 États membres)	56,3 / 53,0	76,3 / 72,0	89,6 / 81,9	81,3 / 75,6

En Belgique, le taux d'emploi des personnes de l'enseignement supérieur de premier et deuxième cycle obtient un très bon score de 89,6 %, soit 13 points de plus que celui des jeunes diplômés non universitaires et de 33 points supérieur à celui des jeunes disposant au mieux d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. Le diplôme de l'enseignement secondaire serait dès lors

³ « Taux d'emploi pour un groupe d'âge, sexe, niveau d'éducation atteint et nombre d'années après la sortie du système éducatif formel », Eurostat ; http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=edat_ifso_09c3&lang=fr.statistiques consulté le 12 juin 2015.

le minimum à acquérir pour s'assurer contre le chômage. Au-delà, ce sont des points bonus non négligeables. En outre, la Belgique est, à tous les niveaux, au-dessus de la moyenne européenne (81,3 % contre 75,6 %).

2. Temps d'attente avant le premier emploi (Tableau 2)

Le tableau ci-dessous montre, pour la population des 20 à 34 ans ayant quitté le système éducatif dans les trois ans maximum, le temps moyen pour obtenir un premier contrat. L'information est détaillée en fonction du niveau de diplôme. Les zones géographiques comparées sont l'Europe des 27 et la Belgique.

Temps moyen entre la sortie du système éducatif formel et le début du premier emploi pour les jeunes de 20 à 34 ans sortis dans les 3 ans ou moins - (en mois)⁴ – chiffres 2009

GEO/ISCED97	Secondaire de premier cycle	Secondaire de deuxième cycle et post-secondaire non-supérieur	Supérieur de premier et deuxième cycles	Ensemble des niveaux
Belgique				
Union européenne (27 États membres)	4,5 / 4,8	3,7 / 4,7	3,7 / 3,2	3,8 / 3,9

Si le taux d'emploi varie selon le diplôme, le temps moyen nécessaire pour décrocher son premier emploi ne varie finalement que très peu au regard du niveau de diplôme. Mais cela est sans doute dû au fait qu'il s'agit là d'une moyenne qui cache mal les différences qui peuvent exister entre les différentes

⁴ « Temps moyen entre la sortie du système éducatif formel et le début du premier emploi par groupe d'âge, sexe et niveau d'éducation atteint pour les personnes sorties dans les 3 ans », Eurostat, 2009 ; http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=edat_lfs0_09t2&lang=fr/, statistiques consultées le 12 juin 2015.

filières. En effet, un médecin trouve en général un emploi dès qu'il sort de l'université tandis que certains diplômés en communication ou en sciences sociales mettront six mois ou plus pour décrocher leur premier emploi. Il en va de même pour un infirmier fraîchement diplômé et une puéricultrice tandis qu'une assistante sociale sera soumise à davantage de concurrence et devra faire montre de plus de patience.

3. Chômage et niveau d'étude des chercheurs d'emploi (Tableau 3)

Taux de chômage par niveau d'éducation atteint des 20-64 ans⁵

Belgique Union européenne (27 Etats membres)	Secondaire de premier cycle	Secondaire de deuxième cycle et post-secondaire non-supérieur	Supérieur de premier et deuxième cycles
2008	12,0 % / 10,7 %	6,8 % / 6,2 %	3,6 % / 3,8 %
2009	13,2 % / 14,0 %	7,8 % / 8,0 %	4,5 % / 5,0 %
2010	14,7 % / 15,3 %	7,9 % / 8,7 %	4,5 % / 5,4 %
2011	13,4 % / 16,0 %	6,6 % / 8,6 %	3,8 % / 5,5 %
2012	13,7 % / 18,0 %	7,5 % / 9,2 %	4,0 % / 6,1 %
2013	15,4 % / 19,2 %	8,0 % / 9,6 %	4,9 % / 6,4 %
2014	15,9 % / 18,5 %	8,6 % / 9,0 %	4,7 % / 6,1 %
Évolution (2008 > 2014)	+ 32,5 % +72,9 %	+ 26,5 % +45,2 %	+ 30,6 % +60,5 %

⁵ « Taux de chômage par sexe, âge et niveau d'éducation atteint », Eurostat ; http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=lfsa_urgaed&lang=fr , statistiques consultées le 12 juin 2015

Le tableau suivant donne les tendances du taux de chômage par niveau d'éducation atteint entre 2009 et 2014. L'échantillon de population étudiée concerne les 20-64 ans. La progression moyenne du taux de chômage au cours de cette période est précisée pour chaque catégorie.

Il s'agit donc ici du taux de chômage pour l'ensemble des actifs ayant pris part au système éducatif à quelque niveau que ce soit. Le présent tableau montre que les personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent connaissent un taux de chômage inférieur aux autres catégories. Ces chiffres montrent encore une fois que plus le niveau d'étude est élevé, moins on est susceptible d'être affecté par le chômage.

S'agissant de l'impact de la crise économique et financière de 2008, on constate que celle-ci a durement affecté l'ensemble des catégories de travailleurs.

On constate par ailleurs qu'en Belgique, le taux de chômage est moins élevé que la moyenne des pays composant l'Union européenne, et ce quel que soit le niveau d'étude. En outre, lorsque l'on compare l'évolution des taux de chômage entre 2008 et 2014, il ressort qu'en dépit d'une croissance de 26,5 % à 32, %, la Belgique a globalement mieux résisté à la crise que ses partenaires de l'Union européenne (+45,2 % à +72,9 %).

“ Plus le niveau d'étude est élevé, moins on est susceptible d'être affecté par le chômage. ”

4. Quel type d'emploi ?

Nombres moyens de contrats (temps partiel et temps plein) en Belgique pour les 20-64 ans (en millier)⁶

Niveaux 3-4 Niveaux 5-8	Temps partiel	Temps plein	Temps total
2009	415,9 / 339,8 23,6 % / 19,8 %	1.342,8 / 1.378,6 76,4 % / 80,2 %	1.758,7 / 1.718,4
2010	426,5 / 355,4 24,9 % / 19,7 %	1.286,9 / 1.449,6 75,1 % / 80,3 %	1.713,5 / 1.805,0
2011	450,4 / 376,4 25,5 % / 20,9 %	1.315,6 / 1.424,2 74,5 % / 79,1 %	1.766,0 / 1.800,6
2012	448,6 / 393,2 25,7 % / 21,3 %	1.296,9 / 1.456,5 74,3 % / 78,7 %	1.745,5 / 1.849,7
2013	456,2 / 376,1 25,5 % / 20,3 %	1.333,8 / 1.476,7 74,5 % / 79,7 %	1.790,0 / 1.852,8
2014	429,3 / 394,6 24,7 % / 20,3 %	1.310,5 / 1.548,8 75,3 % / 79,7 %	1.739,8 / 1.943,4

Là encore, on constate que le niveau de diplôme a un impact : les titulaires d'un diplôme universitaire travaillent davantage dans un régime de temps plein. La différence demeure cependant faible. Pour les diplômés de l'enseignement secondaire ou post-secondaire non supérieur, le rapport est grosso modo de 25 % temps partiel pour 75 % temps plein. Pour les personnes sortant de l'université, la proportion de temps plein augmente légèrement autour des 80 % diminuant de 5 % le taux de temps partiel. Le niveau de diplôme n'est sans doute pas déterminant dans le régime de travail.

⁶ « Emploi à temps plein et à temps partiel par sexe âge et niveau d'éducation atteint », Eurostat ; http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ifsa_egaed&lang=fr; statistiques consultées le 12 juin 2015.

5. Salaires : le diplôme universitaire offre une garantie financière

Niveau de salaire (chiffres 2010 en euro)⁷

Ce tableau compare les différences de salaire horaire en fonction du niveau de diplôme et selon le genre.

Belgique Union européenne (27 États membres) Zone euro (17 États membres)	Hommes	Femmes	Total
Niveaux 3-4	16,78 / 13,57 / 15,89	14,91 / 11,29 / 13,14	16,03 / 12,54 / 14,66
Niveaux 5-8	44,03 / 24,9 / 29,04	32,39 / 19,65 / 23,79	40,17 / 22,24 / 26,94
Différence (N. 3-4 et N. 5-8)	27,27 / 11,33 / 13,15	17,48 / 8,38 / 10,65	24,14 / 9,7 / 12,28

La comparaison montre une différence de salaire horaire conséquente (une vingtaine d'euros environ) au profit des titulaires d'un diplôme universitaire. On peut également souligner qu'à niveau de diplôme égal, une femme gagne en moyenne moins bien sa vie que son homologue masculin. La différence se marque encore davantage pour les postes plus qualifiés. Au niveau européen, la Belgique a un différentiel salarial plus important entre les niveaux d'études que la moyenne européenne.

⁷ « Salaires horaires par sexe, secteur d'activité et niveau d'éducation atteint », Eurostat ; http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=earn_ses10_16&lang=fr%C2%B5, statistiques consultées le 12 juin 2015.

II. TOUTES LES FILIÈRES NE SE VALENT PAS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Si les statistiques tendent à démontrer que le diplôme reste globalement une garantie pour accéder à un emploi de qualité et acquérir une rémunération conséquente, il convient néanmoins de compléter cette analyse globale en considérant les différences qui peuvent exister entre filières universitaires.

Cette analyse par filière est d'autant plus nécessaire qu'il existe un réel fossé entre le monde universitaire et le marché de l'emploi. Une étude révèle à cet égard que « trois quarts des étudiants des hautes écoles et universités se déclarent insuffisamment préparés au marché du travail ; 40 % des travailleurs regrettent leur choix d'études ; la moitié des employeurs qualifient le niveau des jeunes diplômés de largement insuffisant »⁸. Un tel constat appelle à s'interroger sur la capacité des études universitaires à amener l'étudiant au niveau des exigences inhérentes à la vie active.

À la lecture du tableau 6 sur les débouchés, on constate qu'il existe d'importantes disparités entre les différentes filières⁹ – page *ci-contre*

⁸ « L'enseignement supérieur prépare mal au marché du travail », *Tempo-team.be*, 26 septembre 2013 ; <https://www.tempo-team.be/fr/a-propos-de-tempo-team/news/news-detail?n=aaec1fd8-9589-4303-a4a6-da5515f90f41>, article consulté le 8 juillet 2015.

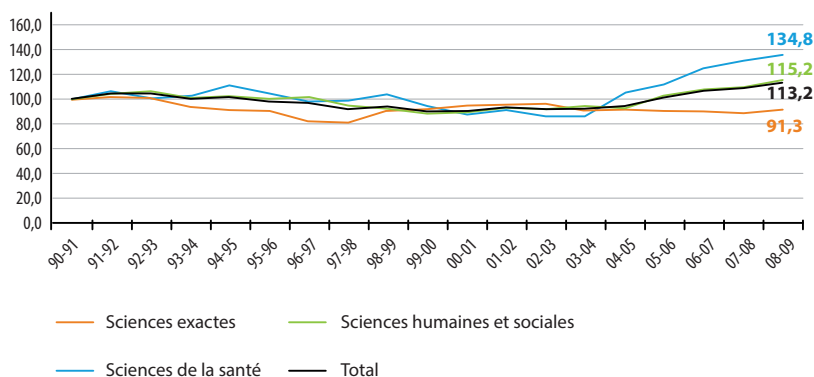
⁹ « Quelles sont les études qui mènent le plus sûrement à un emploi ? », *Jobat.be* ; <http://www.jobat.be/fr/articles/quelles-sont-les-etudes-qui-mennent-le-plus-surement-a-lemploi/>, article consulté le 12 juin 2015.

Pourcentage d'étudiant n'ayant toujours pas trouvé d'emploi un an après l'obtention de leur diplôme

Nombreux débouchés	Peu de débouchés
Médecine dentaire (0,0%)	Études de film et culture visuelle (29,3%)
Médecine (0,3%)	Sciences de l'art (26,7%)
Sciences pharmaceutiques (0,8%)	Beaux-Arts (23,6%)
Sciences et technologie industrielle (2,2%)	Art de l'audiovisuel (21,9%)
Architecture – hors architecture d'intérieur (2,8%)	Études culturelles (16,1%)
Sciences nautiques (2,9%)	Musique (14,3%)
Sciences appliquées / ingénieur (2,9%)	Histoire (13,9%)
Économie et économie appliquée (3,4%)	Sciences politiques (13,7%)
Sciences commerciales et gestion d'entreprise (3,6%)	Biologie (13,0%)
	Traduction (12,7%)
	Études européennes (12,3%)
	Journalisme (11,8%)
	Interprète (11,3%)
	Sciences philosophiques et éthiques (11,1%)
	Sciences de la communication (10,8%)
	Langues et littérature (9,3%)
Année scolaire 2011-2012 : % restants < 4%	Année scolaire 2011-2012 : % restants > 10%

Depuis l'année académique 1990-1991, la population étudiante a augmenté de 50 %¹⁰. Cette augmentation touche principalement les sciences humaines et les sciences de la santé.

Évolution du nombre d'étudiants de 1^e génération par filière (Indice 100=1990-1991) (CF)¹¹



Source : Conseil des Recteurs (CREF), calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Les filières correspondant aux sciences humaines sont justement les plus engorgées au regard des besoins réels du marché : l'offre de diplômés surpasse largement la demande de postes à pourvoir dans ces branches. Ainsi, les diplômés en histoire de l'art, en philosophie, en sociologie ou encore en sciences politiques, doivent faire face à une rude concurrence pour trouver un emploi dans leur secteur. L'obtention d'un emploi est trop souvent pour ces derniers un véritable chemin de croix.

Ces étudiants diplômés à l'avenir professionnel incertain ne pourraient-ils pas envisager autrement leur avenir professionnel ? Notamment en s'orientant vers les métiers en pénuries ?

¹⁰ La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres. Édition 2014, Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, p. 106.

¹¹ Aperçu des besoins relatifs aux métiers scientifiques et technologiques, Bruxelles : Observatoire bruxellois de l'Emploi, juin 2010, p. 3.

En effet, alors que certaines filières universitaires sont totalement engorgées, d'autres formations, non universitaires celles-là, sont totalement délaissées alors-mêmes qu'elles offrent la garantie de trouver un emploi dès l'obtention du diplôme.¹²

Enquête sur les pénuries de talents en 2015

BELGIQUE : TOP 10 DES MÉTIERS EN PÉNURIE	
VS 2014	▼ Augmentation ▲ Diminution ■ Status quo ● Nouveau
■	1. Ouvriers qualifiés (soudeurs, électriciens, maçons...)
▲	2. Commerciaux
▼	3. Techniciens (maintenance, production...)
▲	4. Comptables et profils financiers
▼	5. Chauffeurs
▼	6. Profils IT
▲	7. Secrétaires, assistant(e)s (de direction), réceptionnistes, personnel administratif
▲	8. Ingénieurs
●	9. Project managers
▲	10. Ouvriers non qualifiés

Source : Manpowergroup

Selon une étude réalisée par Manpower, en 2015, 24 % des employeurs éprouvent des difficultés à pourvoir leurs postes vacants. De plus, les pénuries relatives à certaines compétences spécifiques augmentent, et ce dans les trois régions.¹³

¹² J.-Cl. VERSET, « Toujours davantage de métiers en pénurie : faut-il y voir une opportunité ? », RTBF.be, 19 mai 2015 ; http://www.rtbef.be/info/economie/detail_toujours-davantage-de-metiers-en-penurie-faut-il-y-voir-une-opportunite?id=8984654, article consulté le 26 juin 2015.

¹³ « Depuis dix ans à la recherche d'ouvriers qualifiés et de techniciens : Top 10 des métiers en pénurie. 10^e enquête ManpowerGroup sur les pénuries de talents », Manpower Group Knowledge Center, 19 mai 2015 ; <http://knowledgecenter.manpowergroup.be/event/10e-enquete-manpowergroup-sur-les-pnuries-de-talents>, enquête consultée le 26 juin 2015.

Ces difficultés dans le recrutement de ces professions résultent d'un désintérêt de la part de la jeunesse. La plupart des métiers manuels n'attirent ainsi plus les jeunes. La faute, sans doute, à une trop grande sacralisation du diplôme universitaire. Face à des emplois techniques en pénurie et des filières universitaires culs de sac, ne serait-il pas temps de casser le mythe entourant ce diplôme ? Une des solutions afin de mieux équilibrer les compétences disponibles et les besoins sur le marché du travail serait ainsi de revaloriser socialement les métiers en pénurie et de mieux repenser les relations entre l'enseignement et le marché du travail.¹⁴

“*Revaloriser socialement les métiers en pénurie, repenser les relations entre l'enseignement et le marché du travail.*”

En ce sens, il convient de mieux informer l'étudiant, de lui montrer que la voie universitaire ne constitue plus une garantie vers un emploi. Et plus encore, il est nécessaire de défendre les métiers manuels afin qu'ils soient reconnus et valorisés socialement. Le choix des études peut-

il encore se résumer à l'obtention d'un diplôme universitaire ? Cette réduction n'est-elle pas finalement révélatrice de notre incapacité à concevoir autrement les parcours professionnels ?

III. LA QUESTION DU CHOIX DE L'ORIENTATION ET LE DIPLÔME EN QUESTION

Choisir ses études est une période charnière dans la vie d'un individu. La pression qui entoure ce choix n'en est que plus grande. L'incapacité du système économique à créer de l'emploi nécessite d'être toujours plus armé pour affronter le marché de l'emploi. Le diplôme universitaire n'en est que plus recherché.

¹⁴ A. DEFAUW, « Résoudre l'inadéquation entre la demande et l'offre sur le marché du travail », VBO-FEB.be, s.d. ; <http://vbo-feb.be/en/Business-issues/Labour-market--jobs/Activation/Resoudre-linadequation-entre-la-demande-et-loffre-sur-le-marche-du-travail/>, article consulté le 26 juin 2015.

Nous l'avons vu, au-delà du prestige qui s'y rattache, le diplôme universitaire offre tout de même certaines garanties sur le marché de l'emploi. Les études universitaires restent prisées parce qu'elles permettent l'acquisition d'un statut social et d'une meilleure rémunération.

Comme le rappelle à juste titre le sociologue Eric Maurin, « on fait un contresens total lorsqu'on avance que la valeur du diplôme se serait réduite. C'est l'inverse : jamais les diplômes n'ont été aussi déterminants pour l'obtention de certains statuts au sein de la société. »¹⁵ En effet, de prime abord, on pourrait penser que plus il y a de diplômés au sein d'une société, plus la valeur que l'on confère au diplôme est diminuée. Or, il n'en est rien car le diplôme reste, en Belgique, le passeport indispensable pour se prémunir contre les risques du chômage. C'est la peur de connaître le déclassement qui confère au diplôme une bonne partie de sa valeur.¹⁶ Sur le marché de l'emploi, on n'existe pas sans diplôme.

“*Le diplôme reste, en Belgique, le passeport indispensable pour se prémunir contre les risques du chômage.*”

Dans leur ouvrage « Les sociétés et leurs écoles », François Dubet, Marie Duru-Bellat et Antoine Vérétoout montrent que plus un pays accorde de l'importance au diplôme plus cela favorise les inégalités au niveau professionnel.¹⁷ Selon les deux sociologues, les inégalités scolaires sont davantage liées aux inégalités sociales quand les sociétés privilégient les diplômes et en font un facteur déterminant dans l'accès aux positions sociales. Ainsi, plus les diplômes ont de l'importance et permettent l'acquisition d'un statut, plus les inégalités sociales sont fortes. Dans des sociétés à forte emprise, comme en Belgique ou en France où le lien entre la société et l'école est assuré par la valeur économique et sociale que l'on confère aux diplômés, le diplôme est ainsi incontournable afin de pouvoir construire sa vie. C'est dire toute la pression qui entoure la course au diplôme.

¹⁵ M. MAURIN, « Toute réforme sera perçue comme une remise en cause d'un statut acquis. Propos recueillis par Luc Bronner et Catherine Rollot », *Le Monde*, 7 octobre 2009 ; http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/10/07/eric-maurin-toute-reforme-sera-percue-comme-une-remise-en-cause-d-un-statut-acquis_1250331_3224.html, article consulté le 26 juin 2015.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ F. DUBET, M. DURU-BELLAT, A. VERETOUT, *Les sociétés et leurs écoles : emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris : Seuil, 2010.

Certains pays posent un regard différent sur les études universitaires. Ainsi, au Danemark l'importance du diplôme est moindre. La manière dont y est envisagé le choix des études, est un exemple d'alternative face à la toute-puissance du diplôme. Les Danois considèrent qu'un individu doit régulièrement effectuer des allers-retours entre la vie active et les études. Cette flexibilité est rendue possible grâce à la gratuité de l'enseignement supérieur. En effet, chaque Danois se voit mettre à sa disposition un stock de « 72 chèques éducation », soit 72 mois d'études qu'il peut utiliser afin de bâtir un projet professionnel cohérent. Notons que ce modèle s'appuie sur un faible taux de chômage. Les débouchés permettent au projet professionnel et au choix des études de se faire plus sereinement. Il y a moins d'urgence à adopter une fois pour toute une filière professionnelle.¹⁸

Cette approche diffère des conceptions qui ont cours en Belgique ou en France, où le diplôme est central et détermine la carrière. Le cas du Danemark apporte une flexibilité bien plus en phase avec la réalité du marché du travail. Le choix y est évolutif et peut-être remis en cause afin que l'individu puisse s'adapter au mieux. Loin de l'emprise du diplôme, l'individu n'en est que plus libre dans ses choix qui détermineront sa vie professionnelle.

¹⁸ J. TERTIAUX, *Les jeunes et leurs parents face aux difficultés du choix des études supérieures*, Namur : Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion, 2014-2015, p. 145.

CONCLUSION

En conclusion, l'université c'est bien, à partir du moment où les études poursuivies par l'étudiant correspondent à un choix et à un projet mûrement réfléchi. Trop de jeunes se lancent encore dans des études universitaires sans avoir un véritable projet professionnel. Or, le projet permet d'affirmer la personnalité, et c'est la personnalité qui fera bien souvent la différence au niveau d'un entretien d'embauche entre différentes personnes ayant un diplôme équivalent. Au-delà de l'entretien, on peut honnêtement espérer qu'un projet professionnel réfléchi et pleinement adopté soit plus épanouissant et opérationnel.

« Trop de jeunes se lancent encore dans des études universitaires sans avoir un véritable projet professionnel. »

Le diplôme universitaire n'est cependant pas la panacée. Il existe bien d'autres filières, tout aussi épanouissantes – et parfois même bien plus gratifiantes en termes de rémunérations salariales – dès lors qu'il s'agit d'un choix de vie et professionnel assumé. Mieux orienter les étudiants vers les métiers en pénurie est à cet égard une solution qui offrirait une opportunité tant du côté du jeune indécis que du côté des employeurs.

À plus long terme, il nous faudra par ailleurs reconsidérer la manière linéaire dont nous concevons l'apprentissage d'un métier. L'exemple du Danemark avec ses « crédits-temps formation » tout au long de la carrière professionnelle est à cet égard un modèle intéressant.

En attendant ce qui constituerait une véritable révolution du marché de l'emploi dans notre pays, il importe de rappeler, que le diplôme – qu'il soit universitaire ou qualifiant – reste le sésame indispensable vers l'emploi.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- DUBET F., DURU-BELLAT M., VERETOUT A., *Les sociétés et leurs écoles : emprise du diplôme et cohésion sociale*, Paris : Seuil, 2010.
- *Guide des études universitaires 2015*, Bruxelles : CEDIEP, 2015.
- GHALI S., « Université : les filières à éviter, les filières à privilégier, pour espérer trouver un emploi », *Le Vif/L'Express*, 7 mars 2015.
- *Guide des hautes écoles 2015-2016*, Bruxelles : CEDIEP, 2015.
- *L'accès à l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur en Région bruxelloise*, Bruxelles : Observatoire bruxellois de l'Emploi, avril 2013,
<http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/L'acc%C3%A8s%20%C3%A0%20l'emploi%20des%20jeunes%20DEI%20dipl%C3%B4m%C3%A9s%20du%20sup%C3%A9rieur.pdf>
- MAREMBERT K., HERIZI J. (dir.), *Recrutement des profils universitaires : perceptions, stéréotypes et freins des managers et des RH de grandes entreprises*, Paris : IMS Entreprendre, avril 2013,
<http://www.imsentreprendre.com/content/recrutement-des-profils-universitaires-perceptions-st-r-otypes-et-freins-des-managers-et-des-rh-de-g>.
- « Métiers en demande - Études métier par métier », *LeForem.be*,
<https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/metiers-en-demande.html>.
- RAUSER F., « L'éducation au Danemark », *Revue internationale d'Éducation de Sèvres*, 36, septembre 2004, p. 175-182.

Vous pouvez également contacter :

- Le centre psycho-médico-Social (PMS) le plus proche :
[Annuaire des centres PMS](#)
- Le Centre de Documentation et d'Information sur les Études et les Professions (CEDIEP) :
www.cediep.be
- Le Service d'Information sur les Études et les Professions (SIEP) :
www.siep.be

Auteur : Clément Dumas

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises 45 - 1000 Bruxelles

T : 02/238 01 27

info@cpcp.be

© CPCP asbl - 2015